

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. NOLLET, MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA FONCTION PUBLIQUE, SUR « LES ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIE ORGANISÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS »

Mme la Présidente. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Fourny à M. Nollet, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique, sur « les achats groupés d'énergie organisés par les pouvoirs publics ». La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

M. Fourny (cdH). - Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, chers collègues, il y a peu, nous vous avons entendu reconnaître les mérites des achats groupés d'énergie, à savoir, d'une part, l'économie financière et d'autre part, l'incitation des ménages à changer de fournisseur. À l'époque, vous aviez malheureusement pointé le manque de temps disponible au sein de votre administration pour une analyse plus poussée de ce système. Je me permets tout de même de vous interpellier sur le cas de la Ville de Seraing qui vient d'être promue ville wallonne pilote en la matière avec le lancement d'un achat groupé de gaz et électricité. L'achat groupé est un phénomène de plus en plus courant sur Internet, mais c'est en effet la première fois qu'un pouvoir public organise et cautionne cette opération. Pour ce faire, la ville s'est associée à Wikipower - une petite société locale spécialisée en achats groupés d'énergie - et elle fait la promotion de son nouveau service via un site Internet extrêmement bien fait, présentant, entre autres, des réponses à une multitude de questions relatives à la fourniture d'énergie. Pour permettre aux non-initiés à Internet de participer également, une démarche de couponsréponses a aussi été initiée par l'agence locale de redéploiement économique. L'achat groupé proposé à Seraing est ouvert aux particuliers, aux indépendants, aux professions libérales ainsi qu'aux petits commerces situés à Seraing, mais également en Wallonie. L'inscription, ouverte jusqu'au 31 décembre, est gratuite et sans engagement. À l'issue de celle-ci, la mise en concurrence des fournisseurs commencera ainsi que la négociation de la meilleure offre possible, à savoir la plus compétitive, la plus verte possible et proposant la meilleure offre de service. Début janvier, l'offre choisie sera communiquée aux inscrits, tout comme les économies potentielles pouvant être réalisées - Wikipower annonce des économies allant de 260 à 650 euros. Une période allant de 30 à 60 jours sera ensuite laissée aux adhérents afin de leur permettre de choisir d'y souscrire ou pas. La ville espère réunir près de 2 000 ménages d'ici la fin de l'année. À ce jour, il y a déjà près de 650 ménages inscrits, ce qui témoigne d'un intérêt bien réel de la part des citoyens. Monsieur le Ministre, même si vous avez déjà marqué un certain enthousiasme pour ce type d'initiative, j'aimerais savoir quel est votre regard face à la participation des pouvoirs publics, ici en l'occurrence une commune, dans de tels projets. Comptez-vous soutenir l'émergence des achats groupés dans et par les villes wallonnes ? Avez-vous déjà réfléchi aux manières possibles de soutenir ces dernières dans leur potentielle démarche ? Finalement, si l'on peut se réjouir de cette initiative de la Ville de Seraing, il est assez surprenant que l'offre d'achats groupés soit faite sur l'ensemble du territoire wallon. Pensez-vous, Monsieur le Ministre, que cela soit vraiment le rôle d'une commune d'assumer les demandes provenant de l'ensemble de la Wallonie ?

Mme la Présidente. - La parole est à M. le Ministre Nollet.

M. Nollet, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique. - Madame la Présidente, Monsieur le Député, les achats groupés connaissent un certain succès et font parler d'eux : celui lancé par la Ville de Seraing, mais aussi ceux initiés par Test-Achats ou Greenpeace ou La ligue des familles. Vous l'avez dit, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet. Je tiens à rappeler que, dans le cadre d'un achat groupé, l'initiateur sert d'intermédiaire pour rassembler les consommateurs potentiellement intéressés et lancer l'appel d'offres.

Le prix est souvent le critère principal, mais pas nécessairement le seul, parfois l'électricité verte peut également être un critère. Lorsqu'un fournisseur a été sélectionné, chaque candidat reçoit une offre personnalisée, qu'il est libre d'accepter ou non. Ensuite, l'intermédiaire n'intervient plus, le contrat est signé entre le fournisseur et le client. Il dure en général un an, rarement deux ou trois. La ristourne engendrée par le nombre de clients tourne entre 2 et 5 %. Outre cette ristourne, un mérite important des achats groupés est d'inciter des ménages à changer de fournisseurs, ce qu'ils n'auraient peut-être pas fait s'ils n'avaient pas été sollicités. Il y a donc un deuxième impact positif potentiel via ce changement de fournisseur. Il faut souligner qu'une économie importante peut être réalisée simplement en changeant de fournisseur, sans passer par un achat groupé. Je vous renvoie là vers toute la campagne que, notamment M. le Secrétaire d'État Wathelet, M. le Ministre Vande Lanotte et moi-même avons entretenue sur la partie wallonne et sur la partie fédérale. C'est notamment le cas lorsque le client alimenté par le fournisseur désigné jusqu'à présent analyse le marché sur base d'un simulateur tarifaire, par exemple celui de la CWAPE. Dans ce cas, l'économie est, en moyenne, de 146 euros par an pour un client-type consommant en électricité 3 500 kWh par an. Ce qui est la moyenne. Il ne m'appartient pas d'intervenir dans le cadre des initiatives prises sur la base de l'autonomie communale. En ce qui concerne le niveau wallon, vu les initiatives existantes en matière d'achats groupés, dans un souci de gestion efficace des moyens humains et budgétaires, j'ai décidé de consacrer ces ressources à d'autres réformes visant également la maîtrise des dépenses énergétiques, mais de manière macro, pas les ménages. Je suis attentivement ce qui se passe et je n'exclus pas un jour de prendre l'initiative. Pour l'instant, ce n'est pas encore le cas.

Mme la Présidente. - La parole est à M. Fourny.

M. Fourny (cdH). - Je remercie M. le Ministre pour la réponse apportée.